

CONSEIL MUNICIPAL DE FLEURVILLE

Séance du 18 Mars 2015 à 20 heures

Président : Mme Patricia CLÉMENT

Présents : Mmes CHABRIDON, COULON, SIGNORET et PARENT, Mrs PRUDENT, GUILLEMIN, PANNETIER REVILLON et LAMY-PERRET

Excusée : Mme BILLOUD

Mme CHABRIDON est désignée secrétaire de séance

Le compte-rendu du 19 Février 2015 est approuvé à l'unanimité.

Schéma de mutualisation

La réunion du 11 Mars dernier a permis de présenter à tous les conseillers municipaux de la Communauté de Communes le résultat des travaux pour définir le schéma de mutualisation. L'application de ce schéma est prévue en 2016. Trois axes ont été étudiés :

1/Mutualisation du personnel technique

2/Groupement d'achats

3/Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Le Conseil de Communauté ayant rejeté la proposition 1, l'application des deux autres points nécessiterait l'embauche d'une personne avec des compétences importantes représentant une masse salariale chargée de 60500 euros par an.

Le schéma prévoit donc dans un premier temps de créer une commission afin d'étudier ces différents points et y apporter des solutions pour leurs mises en œuvre. Le schéma va être déposé le 31 Mars avec les pistes évoquées ci-dessus. La commission déterminera si ces pistes sont réellement source d'économies.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents, accepte la proposition proposée. L'étude menée et les conclusions feront l'objet d'une nouvelle délibération des conseils municipaux.

Préparation du budget 2015

Les grandes lignes du budget sont discutées lors de cette séance. Des travaux urgents concernant la toiture du local des pompiers (zinguerie) seront ajoutés aux investissements. La commission des finances se réunit le 20 Mars en présence de la Trésorière.

Délibérations

-Réserve Parlementaire : Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents, décide de demander une subvention à Monsieur le Sénateur Jérôme DURAIN dans le cadre de la réserve parlementaire pour aider au financement d'une aire de jeux derrière le bâtiment de la Mairie.

-Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents, accepte la proposition du SYDESL pour le projet d'éclairage public de la Rue du Glamont pour un montant HT de 2 800 euros.

Bilan d'activités 2014 du SYDESL

Mme le Maire présente le bilan d'activités du SYDESL (données 2013) et les grands axes d'actions de ce syndicat départemental. Outre un contrôle de la Cour des Comptes qui a révélé quelques points de surveillance, le syndicat fonctionne bien. Les différentes commissions se sont réunies régulièrement, notamment celle chargée d'étudier le projet du très haut débit et son financement. Le SYDESL a en charge la distribution d'énergie en gaz et en électricité. Information importante : 74% des communes membres interrompent complètement l'éclairage public la nuit.

Règlement intérieur des salles communales

La remise des clefs se fera le samedi matin sauf exceptions, avec retour des clefs le lundi matin. Les réservations sont faites uniquement auprès du secrétariat. La caution est portée à 500 euros pour chaque salle. Le chèque donné au moment de la réservation le sera du montant de la location mais ne sera envoyé en trésorerie qu'après la location. Le montant restera acquis par la commune en cas de désistement dans les deux derniers mois avant la date de location sauf cas de force majeure. Un règlement spécial associations sera rédigé.

Le Conseil, après délibération et à l'unanimité des membres présents, accepte ce règlement intérieur qui sera affiché dans chacune des salles.

Comptes rendus de réunions diverses

- Mmes PARENT et SIGNORET font un point des réunions auxquelles elles ont participé à l'invitation de la mairie de St Albain. Le maire de Saint-Albain a provoqué une réunion afin d'informer les parents d'élèves d'une éventuelle fermeture de classe à la rentrée 2016 du fait d'une diminution des effectifs (11 départs et peu d'arrivée). Cette commune réfléchit dès lors à la création d'un Regroupement Pédagogique avec d'autres communes. Une réflexion est en cours entre la Mairie de St Albain et l'Inspection académique.

-Mme le maire donne lecture du bilan fait à l'assemblée générale du foyer rural. Du fait des nombreuses manifestations organisées, un bénéfice de 2105 euros est dégagé..

-M. GUILLEMIN indique que l'assemblée générale du syndicat de cylindrage a eu lieu récemment. Une étude est menée pour la construction éventuelle d'un local car le matériel est entreposé chez un particulier.

Questions diverses

-La convention avec la poste sera renouvelée cette année dans les conditions actuelles pour une durée de 6 ans.

--Le tri et le classement des archives communales est en cours. L'archiviste va établir une liste des documents que nous pourrions détruire.

-Il sera demandé à la SNCF d'entretenir les abords des voies ainsi que les arbres situés sur le parking.

-La commune est éligible au prêt à taux zéro pour les personnes qui souhaitent acquérir et rénover un logement ancien. Renseignements en Mairie.

-Une réunion publique est prévue le Vendredi 22 Mai à 20h.

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le 09 Avril 2015 à 20h.

Le Maire
P CLÉMENT